



MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction Générale de
la Prévention des Risques

La Défense, le **30 DEC. 2020**

Service des risques naturels et hydrauliques

*Département de l'appui aux politiques de prévention
Bureau de l'information préventive*

Affaire suivie par : Sylvie Gréciet
sylvie.greciet@developpement-durable.gouv.fr
Tél. : 01 40 81 78 54

**La Cheffe du service des risques naturels et
hydrauliques**

à

- Mesdames et Messieurs les Directeurs régionaux de l'environnement, de l'aménagement et du logement
- Mesdames et Messieurs les Directeurs régionaux de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt
- Mesdames et Messieurs les Directeurs des Services interministériels de défense et de protection civile
- Mesdames et Messieurs les Directeurs départementaux des territoires et de la mer
- Mesdames et Messieurs les Directeurs des Agences régionales de santé
- Mesdames et Messieurs les Directeurs des Services départementaux d'incendie et de secours
- Mesdames et Messieurs les recteurs d'académie
- Monsieur le directeur général de l'enseignement et de la recherche

Objet : Réseau « Risques Majeurs éducation » - Formation de formateurs

PJ : Programme prévisionnel

Listing des coordonnateurs RMé et/ou référents académiques sécurité

Depuis 1993, le ministère en charge de l'écologie développe un réseau pluridisciplinaire de formateurs Risques Majeurs éducation [RMé] afin de favoriser les actions d'éducation et d'information sur la prévention des risques naturels et technologiques.

A ce jour, plus de 1500 personnes, enseignants, agents administratifs et techniques de ministères, d'établissements publics, de collectivités ou membres d'associations, ont suivi une formation à la fonction de formateur RMé et près de la moitié sont toujours disponibles.

Les personnes ainsi formées sont amenées à intervenir au sein des formations engagées par les rectorats, les préfetures, les services déconcentrés, les associations d'éducation à l'environnement ou les collectivités locales.

Dans le but de renforcer et de renouveler le potentiel de ce réseau, le ministère organise des sessions de formation dont il confie la réalisation à l'Institut français de formateurs risques majeurs et protection de l'environnement [IFFO-RME] 9, rue Jacques Louvel Tessier - 75010 Paris - Tél. 01 44 72 06 25.

Les prochaines sessions pour cette année sont programmées :

- Session 1 : du **17 au 21 mai 2021** à Toulouse
- Session 2 : du **27 septembre au 1er octobre 2021**, lieu à préciser (Hauts-de-France)

.../...

Les candidatures sont attendues **avant le 28 février 2021 pour la session 1 à Toulouse et avant le 15 juin 2021 pour la session 2.**

Les candidatures doivent être adressées par l'intermédiaire du formulaire au lien suivant : <https://www.iff-rme.fr/candidature>. Elles doivent être complétées d'une lettre de motivation, transmise sous couvert hiérarchique, à sylvie.greciet@developpement-durable.gouv.fr et en copie à candidature@iff-rme.fr.

Le nombre de places ouvertes est de 30 personnes par session.

Le ministère de la Transition écologique prend à sa charge l'organisation de la logistique et l'enseignement. Les frais de mission, déplacements et hébergement, sont à la charge des personnes ou de leur administration ou structure de rattachement.

Je vous serais reconnaissante de diffuser largement cet avis auprès de vos structures responsables des formations, du directeur des ressources humaines et des personnes intéressées.

La Cheffe du service des risques naturels
et hydrauliques
L'adjointe à la cheffe du service
des risques naturels et hydrauliques
Katy NARCY
Laure Tourjansky

Programme-type de la formation nationale de formateurs RMé

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
<p>08h30 : Accueil</p> <p>09h00 : Ouverture officielle <i>Ville d'accueil</i> <i>Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire</i> <i>Représentant de l'Académie</i> <i>Présidente de l'IFFO-RME</i></p> <p>09h30 : Objectifs de la formation, missions du réseau RMé et de l'IFFO-RME</p> <p>10h00 : Présentation des stagiaires et de leurs attentes</p> <p>11h00 : Approfondissement de l'approche globale des risques majeurs</p> <p>12h00 : Présentation des ateliers</p>	<p>09h00 : Compte rendu des échanges de la veille en appui sur une technique de formateur</p> <p>09h30 : « Risk dating »</p> <p>O Table 1 : Les collectivités face au risque</p> <p>O Table 2 : Risques majeurs et documents d'aménagement</p> <p>O Table 3 : Protection des populations, alerte et gestion de crise</p>	<p>09h00 : Compte rendu des échanges de la veille en appui sur une technique de formateur</p> <p>9h30 : Vie du réseau, dynamiques nationales et territoriales</p> <p>10h30 : Des actions et des supports : « j'agis en territoire » (forum) :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Atelier « <i>Je fais ma valise</i> » - Maquette « <i>aménagement du territoire</i> » - <i>Retour à l'Anormal</i> 	<p>08h00 : Compte rendu des échanges de la veille en appui sur une technique de formateur</p> <p>09h00 : Observation d'un exercice PPMS</p> <p>10h00 : Débriefing en présence de l'équipe de l'établissement</p> <p>11h00 : Organiser un exercice PPMS</p>	<p>09h00 : Compte rendu des échanges de la veille en appui sur une technique de formateur</p> <p>09h30 : Après la formation, comment se projeter ? L'exemple d'une délégation</p> <p>10h15 : Mettre en place un projet d'éducation aux risques majeurs dans le cadre du Développement Durable</p> <p>11h00 : Témoignages de stagiaires</p>
<p>12h30 – Déjeuner</p> <p>14h00 : Résilience et information préventive</p> <p>15h30 : Techniques de communication et postures de formateurs</p> <p>16h30 : Constitution des groupes de compte-rendu du matin.</p> <p>17h00 : Temps d'atelier</p> <p>17h30 : Fin de journée</p>	<p>12h30 - Déjeuner</p> <p>14h00 : Illustrations de la gestion de risques naturels/industriel : visite de site</p> <p>19h00 : Soirée festive</p>	<p>12h30 – Déjeuner</p> <p>14h00 : Ateliers</p> <p>15h00 : Mettre en Place un PPMS (recommandations méthodologiques)</p> <p>16h00 : préparation de l'exercice PPMS du lendemain, en présence du chef d'établissement</p> <p>16h30 : Gestion du risque intrusion attentat dans les établissements scolaires : témoignage</p> <p>17h30 : Fin de journée</p>	<p>12h00 - Déjeuner</p> <p>13h30 : Ateliers</p> <p>14h30 : Conférence sur le risque nucléaire</p> <p>16h00 : Fin de journée</p>	<p>12h00 – Déjeuner</p> <p>13h30 : Restitution des ateliers</p> <p>15h00 : Évaluation de la formation</p> <p>15h30 : Remise officielle des attestations</p> <p>16h30 : Fin de stage</p>